



Réflexions sur la fin des choses...

Le climat, les retraites, l'euthanasie. Quel rapport ? Outre que ce sont des faits d'une brûlante (si l'on ose dire) actualité, ils se rapportent tous les trois à la fin des choses. La retraite à la fin de la vie active, l'euthanasie à la « fin de vie » ; et le climat, à la fin de l'humanité ? En tout cas à la fin de quelque chose, à n'en pas douter. Toute cette thématique n'est guère réjouissante, me direz-vous. Mais bon, c'est la fin de l'année...

On entend çà et là des voix critiques sur le caractère massif des manifestations contre la loi de réforme des retraites, regrettant que personne ne se mobilise pour le climat. Les faits sont là : des millions de personnes en France défilent contre ce projet qui, centralement, porte l'âge de départ de 62 à 64 ans, et ce n'est pas rien... et quand il s'agit de se rassembler pour critiquer l'inaction climatique des gouvernements, on compte quelques centaines de personnes. Le contraste est cruel, et peut être expliqué de bien des manières. C'est évidemment réducteur d'évoquer l'égoïsme, même s'il y en a : les retraites nous concernent au premier chef ; le climat, ça concernera nos enfants, si on en a... Mais le psychisme humain est aussi en cause, qui est plus sensible aux faits concrets qu'aux réalités abstraites. Certes on pourrait dire que la retraite, dans 20 ou 40 ans, c'est plus abstrait que les canicules, les inondations, les incendies ou la sécheresse. Mais la retraite est liée au travail, et le travail on sait bien ce que c'est, certains en souffrent tous les jours. Tandis que le climat, ça va ça vient, tous les étés ne sont pas caniculaires, et regardez, nous en Savoie on a de l'eau... Autre explication : la réforme des retraites, on sait qui en est responsable, on peut le désigner et l'interpeller, on a l'espoir d'agir sur sa volonté. Alors que le climat, non seulement les responsabilités sont vagues et dispersées, mais en plus nous en sommes aussi responsables, ce qui logiquement implique une mise en cause de nos propres comportements de consommateurs-pollueurs... évidemment, on préfère regarder le bout de nos pieds : Don't look up...

Et la fin de vie, dans tout ça ? Et bien, il faut s'en préoccuper aussi. Car avant la disparition de l'humanité, et peut-être même avant que l'on prenne sa retraite, on y sera peut-être confronté. La question est celle de notre mort, qui est encore - malgré les délires transhumanistes - notre lot universel. Dans quelles conditions souhaitons-nous mourir ? Devons-nous laisser faire la nature ou avons-nous le droit de décider ? Et si nous avons le droit moral de décider, faut-il que la loi autorise un droit juridique concernant l'« aide active à mourir » ? Car nous parlons ici de la « fin de vie » dans un sens bien précis, celui d'une personne victime d'une maladie irréversible et dont le pronostic vital est engagé, à plus ou moins long terme. C'est sur cette question de l'aide active à mourir qu'ont réfléchi 180 citoyens tirés au sort, pendant 3 mois, dans le cadre d'une Convention citoyenne organisée par le Conseil Economique Social et Environnemental, dans la perspective de l'élaboration d'une future loi, sans doute pour l'automne. Deux classes de terminale ont suivi ces travaux et se sont engagées dans la problématique : faut-il ou non modifier la loi française, autoriser l'euthanasie et le suicide assisté ? Vous pourrez découvrir quelques-unes de leurs prises de position dans la suite de ces pages. Bonne lecture et bonne fin d'année !

DANS CE NUMERO :

Dossier spécial Euthanasie



Mais aussi... L'art, La sobriété heureuse, Le wokisme, L'avortement

Se déconstruire via le wokisme ???

Par les temps qui courent, je voudrais vous parler du wokisme. Ce mouvement qui tend à se répandre dans la jeunesse, pose des questions sur l'identité, la question des sexes, l'idéologie politique... Selon certains c'est une utopie de la lutte anti-raciste, pour d'autres c'est une secte politique voulant faire régresser les libertés d'expression et d'opinion.

Le wokisme est un mouvement social qui a émergé aux États-Unis. Issu de l'anglais « woke » pour « awake », qui signifie « éveiller », cette idéologie désigne le fait d'être conscient des problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale. Le terme est d'origine américaine mais les fondements et les prémices ont été établis par des philosophes français des années 1970 tels Michel Foucault ou Jacques Derrida qui les ont importés. Aujourd'hui, il s'étend pour la communauté LGBT, les femmes, les immigrés... Il regroupe également le mouvement *Black Lives Matter* et se soucie aussi des problèmes environnementaux.

Seulement, l'apport de ce mouvement au départ progressiste a connu des dérives aux États-Unis. Par exemple le fait de sensibiliser surtout les populations blanches à leurs avantages d'être moins visés par des formes de discrimination que les autres groupes d'individus minoritaires subissent. Mais, cela ne veut-il pas conduire les citoyens à s'interroger sur leur identité personnelle ? N'est-ce pas non plus un renoncement à nos valeurs, à notre passé, qui conduit à nous culpabiliser ? L'arrivée en France de cette dérive a peu d'adeptes. Il faut dire que des politiques et des citoyens y voient comme un « archipel de la pensée ».

Qu'en est-il concrètement, est-ce un danger pour la société ? J'ai l'impression d'être pointé du doigt pour ma couleur de peau, mon sexe masculin, ma nationalité française, ma religion, et ainsi d'être exclu parce qu'il faudrait qu'il n'y ait que des réunions entre noirs, entre femmes. Auquel cas, ce mouvement engendre la discrimination, toujours présente pour un groupe de personnes. Pour Elisabeth Badinter, philosophe, il y a « la création d'un racisme antiblanc ». J'ai également du mal à saisir comment ces personnes remettent en cause l'histoire nationale et européenne. Certes, il y eut la persécution religieuse menée par l'Eglise catholique au XVIème siècle, certes il y eut la colonisation et l'asservissement d'autres peuples en Asie et en Afrique au XIXème et lors des deux guerres mondiales, que nous pouvons reconnaître comme un crime contre l'humanité, certes il y eut des systèmes pro-blancs et eugénistes, certes l'Europe a commis ou collaboré à des génocides.

Mais, il y a un bien un mais. N'avons-nous pas été les créateurs de la démocratie ? N'avons-nous pas été le continent des droits de l'Homme ? N'avons-nous pas été la nation de l'esprit des Lumières, qui a éclairé le monde en quête de justice et de liberté ? N'avons-nous pas été, nous Français, les citoyens ayant établi une laïcité pour tous, une santé, une éducation pour tous ? Une séparation du politique et du religieux ? Enfin, n'est-ce pas l'Europe elle-même qui a aboli l'esclavage en 1848 grâce à Victor Schoelcher ?

Dans les années 1970, Romain Gary publia *Chien Blanc*, un roman très moderne pour son époque, évoquant les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, lors d'un entretien, il affirmait « La connerie la plus dégueulasse que l'humanité n'ait jamais connue est le fait que les Noirs ont été maintenus dans des conditions abominables, donc ils ont le droit d'être racistes. » Cet écrivain nous montre ce qui tente de s'imposer aujourd'hui : une culpabilité blanche.

Il n'y a pas d'échelle de racisme à faire. Pour tel ou tel groupe, il s'agit de la même menace, hommes, femmes, transgenres, homosexuels, blancs, noirs, asiatiques, juifs, musulmans, chrétiens ou papous... la discrimination est la même... Je pense qu'aucune personne ayant un esprit de tolérance ne peut souhaiter cela.

Joséphine Baker, danseuse, chanteuse, est un symbole. Enfant, elle avait fui son pays natal, les États-Unis parce qu'elle n'avait aucune chance face à la discrimination raciale. En France, elle s'engagea activement dans la Résistance lors de l'occupation allemande. Après la guerre, du fait, qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfants, elle décida d'en adopter 12. Tous d'une ethnie différente mais au moins elle baptisa cela comme sa « tribu arc-en-ciel ». Un beau message de tolérance.

Quentin BLANC

Le droit à l'avortement, où comment certaines personnes tentent de s'approprier le droit de contrôler le corps d'autrui

L'avortement ne devrait être interdit nulle part. L'avortement devrait être un droit universel immuable, et il ne devrait être le choix que de la femme enceinte, et non celui de son mari, de son père, ou même celui du gouvernement de son pays.

Une grossesse non désirée est souvent un drame. Peu importe comment la personne est tombée enceinte : simplement parce que la contraception a échoué, ou à la suite d'un rapport non consenti, c'est un drame. Mener à terme une grossesse non désirée expose la femme à deux choix, tous les deux peu idéaux. Soit elle garde l'enfant, et elle se voit dans l'obligation de changer ses projets d'avenir (au revoir les études dont elle rêvait, ou bien la promotion pour laquelle elle a tant travaillé) ; soit elle le propose à l'adoption.

Dans le premier cas, il y a un fort risque que la mère ne parvienne pas à créer de lien avec cet enfant qu'elle n'a pas désiré, et pire, qu'elle lui en veuille (consciemment ou non) d'avoir chamboulé sa vie. Dans le second cas, si l'enfant a la chance d'être adopté par une bonne famille (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas), il y a des risques que l'abandon de ses parents biologiques le rende psychologiquement et psychiatriquement instable (de nombreuses études font état d'une corrélation entre adoption et troubles psychiatriques).

Ainsi, l'avortement permet d'éviter la naissance d'un enfant qui, dans le meilleur des cas, aurait rendu sa mère malheureuse, et dans le pire, aurait été lui-même malheureux.

Quant à moi, mon engagement pour le droit à l'avortement me vient probablement en premier lieu de ma condition de femme. En tant que femme, il me semble inimaginable de ne pas pouvoir disposer de mon corps comme je l'entends, alors imaginez ma colère lorsque j'ai réalisé qu'en plus de ne pas pouvoir faire ce que je voulais de mon utérus, d'autres personnes que moi-même pouvaient par ce biais influencer mon avenir ! A mon sens, cela relève du pur cauchemar.

J'ai la chance aujourd'hui de vivre dans un pays qui garantit un accès très large à l'avortement, et jusqu'à récemment je me sentais protégée par les lois de ce pays, mais au regard des événements récents qui se sont déroulés aux Etats-Unis à l'encontre du droit à l'avortement, je ne peux m'empêcher d'avoir peur de ce qui pourrait advenir de ces lois, que je pensais jusqu'à maintenant ancrées profondément dans les valeurs de mon pays.

Cependant, si j'estime que l'avortement devrait être un droit, ce n'est pas le cas de tout le monde. Le plus souvent les personnes opposées à l'avortement estiment qu'un fœtus est un être vivant dès l'état d'embryon et qu'avorter reviendrait à commettre un meurtre, ce qui, je peux le reconnaître, n'est pas un raisonnement dénué de sens. D'autres, comme moi, pensent qu'un fœtus n'est dans les premières semaines de grossesse, pas plus qu'un amas de cellules dépourvu de conscience. C'est ici que la médecine pose ses limites (en tout cas pour le moment) : à l'heure actuelle, personne n'a encore réussi à déterminer avec certitude l'apparition d'une conscience chez le fœtus. Se pose alors la question de savoir à quel moment le fœtus passe du statut d'entité cellulaire à celui d'être vivant doté d'une conscience.

Mathilde, TG4

Pierre Rabhi : La sobriété heureuse

Aujourd'hui, je veux vous parler de Pierre Rabhi (1938-2021). Peut-être certains d'entre vous connaissent ce personnage, paysan, philosophe et grande figure de l'écologie en France. A travers mon article, je souhaite vous le présenter et vous exposer ses idées. Le but étant de le sortir de ce classement des protecteurs de l'environnement tels Haroun Tazieff, René Dumont ou Nicolas Hulot.

Non, Pierre Rabhi est bien plus que cela, bien plus que, comme le disent certains, un « illuminé » vivant isolé, se nourrissant de son jardin, sans voiture, sans portable et sans électricité. Ce serait trop simple de le résumer ainsi. En survolant sa vie, on comprend qu'il fut un précurseur des baba-cools et des soixante-huitards lorsqu'il retourna à la terre en Ardèche au début des années 1960 pour retrouver d'une certaine manière son Algérie natale. Grâce à lui aussi et son amitié pour Thomas Sankara, surnommé le « Che Guerava africain », on a pu voir que l'Afrique était en vérité un continent riche mais que sa situation était due à l'asservissement imposé par les pays occidentaux. De plus, il y eut l'idée d'agroécologie afin d'appliquer le développement durable : vivre mieux avec la décroissance et le respect de l'environnement.

Pierre Rabhi, c'est une vraie école ouverte où chacun peut trouver une manière de penser et de vivre en harmonie avec la planète Terre. Vraisemblablement demain devra-t-on suivre son enseignement, même s'il paraît austère et ennuyeux. Mais, comment réduire son impact sur l'environnement, si chacun ne fait pas sa propre part tel le colibri * ? Adopter le mode de vie de Pierre Rabhi, c'est aller selon son expression « vers la sobriété heureuse », c'est-à-dire réduire sa consommation au maximum. Ce système, au final, est une réelle forme de résistance pacifique ! Il n'y aurait plus d'inquiétude quand au fait de la probable 6^{ème} extinction des êtres vivants. Aussi, on n'assisterait plus à des actions écologiques pour se faire entendre mais qui alimentent la violence comme les bassines dans les Deux-Sèvres ou la dégradation d'œuvres d'arts dans les musées. Enfin, c'est une meilleure solution face au capitalisme exploitant les ressources naturelles ou humaines. Il est vrai que cela peut effrayer et être repoussant. Cependant, l'Homme ne s'est-il pas trop accommodé de son confort ? A tel point qu'il est dépendant de la société de consommation.

* Pierre Rabhi aimait rappeler la légende du colibri : un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! ». Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »



De plus, notre société est basée sur l'individualisme, chacun se nourrit pour soi. Or, dans le documentaire de Marie-Dominique Dhelsing, *Pierre Rabhi au nom de la terre*, on voit qu'avec la « sobriété heureuse », il existe une forte solidarité, rappelant les kibboutz en Israël ou le familistère de Godon à Guise. Le travail n'y est plus perçu comme une aliénation mais une condition de survie. On voit une référence à la pensée de Gandhi souhaitant que chacun fasse ses habits. On peut également créer des rapports humains, vivre en collectivité, ce qui se perd aujourd'hui avec les nouvelles technologies. Et enfin, le grand avantage est que chacun met sa pierre à l'édifice, faisant ainsi profiter tout le monde. Malheureusement, cela n'est sûrement pas convenable à chacun d'entre nous.

Mais, vers quel monde va-t-on se diriger ? Un univers comparable au *Soleil vert* où il n'y aura pas assez d'aliment pour chaque être humain ? Pierre Rabhi ne voulait en aucun cas être un prophète, il ne souhaitait pas non plus imposer aux personnes ce qu'il pensait affirmant que ce serait contraire à son objectif, son simple but était « d'élever les consciences » pour que les gens se rendent compte par eux-mêmes.

Dans *Frères d'âme*, dernier ouvrage écrit en collaboration avec Edgar Morin, sociologue et philosophe, les deux intellectuels finissent par cette conclusion : « Faisons en sorte que ce soit pour une régénération de la politique, pour une protection de la planète et pour une humanisation de la société. » Alors, quel mode de vie pour demain ?



Pourquoi j'aime l'art

J'ai de nombreuses raisons d'aimer l'art, mais tout d'abord je pense que c'est assez subjectif, puisque comme pour la beauté c'est personnel, on peut trouver cela beau, à notre goût ou pas. Premièrement l'art peut se décliner sous plusieurs formes, la peinture, la musique, le théâtre, la poterie, la danse, et la liste est encore longue. Cette variété de formes me plaît beaucoup, chacun peut s'y retrouver et apprécier à sa manière. L'art est donc accessible pour tous, on peut l'interpréter à notre façon, l'apprécier pour sa beauté ou pour son histoire. On peut également ressentir des émotions, émotions qui peuvent être intenses. C'est ce que j'aime le plus, en regardant de la danse par exemple on peut être envahi et se laisser porter par ce que l'on voit. L'art nous emporte dans une autre dimension, un endroit irréel. Une œuvre d'art peut susciter chez une personne de l'émerveillement et chez une autre de la colère ou de la tristesse. L'art est finalement un moyen de communication (mais parfois d'incompréhension) qui peut toucher les gens d'une manière profonde, étonnante... A travers l'art on peut aussi faire passer un message, où l'artiste peut dénoncer, exprimer une vision qui peut être différente de la nôtre et cette variété d'expressions et de perspectives est très intéressante aussi. Mais l'art rapproche, cela permet de faire des sorties au musée en famille et entre amis. Puis on peut en discuter, débattre, on peut donc partager des passions et en apprendre davantage sur d'autres sujets. Finalement l'art est encore plus important, d'après moi, et c'est la raison pour laquelle j'aime beaucoup l'art, c'est que l'art est source d'inspiration, l'art stimule notre imagination et notre créativité. A travers l'art on peut s'exprimer d'une autre manière et en observant notre imagination peut aussi s'activer.

Toute notre vie, j'ai l'impression que nous sommes entourés d'artistes. Personne ne peut échapper à cela. Et même il m'arrive que je me dise que chacun d'entre nous est artiste, en dessinant, en prenant des photos... Comme le disait Alain : « Tous les arts sont comme des miroirs où l'homme connaît et reconnaît quelque chose de lui-même qu'il ignorait ».

J'aime l'art parce qu'il me construit, en apprenant à me connaître. De plus, face aux œuvres, je ressens des émotions, j'oublie où je suis, j'entre pleinement dans un univers qui m'est inconnu. Enfin, ma compréhension du monde provient de là, également. Peut-être vous vous demandez aussi ce que ça me fait. A la fois du rêve, de l'évasion mais a contrario, des peurs, de l'inquiétude...

Toutefois, cela dépend de quel art il s'agit et je vais vous dire mes impressions sur chacun d'entre eux.

Le premier dans la liste de Hegel, qui sera ajustée au XX^{ème} siècle, est l'**architecture**. Je la trouve intéressante parce qu'il y a une forme de pouvoir chez ceux qui la pratiquent. On peut décider de quelle manière vivront les personnes avec l'environnement ou les paysages et même les relations qu'elles peuvent avoir (la Cité radieuse de Le Corbusier à Marseille, où il y a des lieux communs aux différents habitants).

La **sculpture** m'attire moins mais je me suis rendu compte qu'il s'agit d'a priori car à certains moments elle représente fidèlement l'Homme dans une position figée. J'ai une attirance pour les sculptures de l'Union soviétique ou les monuments aux morts des guerres françaises car il y a la représentation de personnages, d'une position plutôt héroïque pour ces exemples, ou alors Honoré Daumier qui caricature avec des matériaux, ce qui est encore plus réaliste.

Je me nourris avec la **peinture** puisqu'à chaque fois que je me rends dans un musée, je développe mon regard et ma curiosité. Je sors pour un instant de la réalité. Je fais une confiance en disant même que les peintures d'un paysage peuvent être plus belles que le paysage lui-même. Les peintres peuvent représenter des choses qui n'existent pas ou qui sont juste dans nos esprits. En cela, je considère Kandinsky et Miro comme mes peintres favoris.

De plus, je voue une forte admiration à la vie et l'œuvre de Francis Bacon. Chez ce dernier, nous voyons la réalité du monde ou plutôt ce que nous ne souhaitons pas voir, en regardant ses tableaux, nous comprenons ses problèmes et pour ma part, je comprends mes propres problèmes personnels.

Pour moi, la **musique** est un mystère. J'en suis amoureux mais je ne sais pas tellement pourquoi. En écoutant, je ressens des émotions et ça me fait penser à des moments que j'ai vécus ou pas. La bande originale de Yann Tiersen pour *Good bye Lenin !* me met les larmes aux yeux car je comprends que l'époque de la RDA était un idéal pour certaines personnes, dont faisait partie mon grand-père. Etrange, mais j'aime cette sensation.

Avec la **littérature**, je lis d'autres mots, d'autres idées, d'autres univers que le mien. Cela m'influence sur la vision du monde et sur moi-même. Avec elle, je pense pouvoir comprendre l'Homme dans sa nature si complexe. Une vision simple, mais avec les livres nous faisons des économies de déplacement, on voyage à travers les lignes, on est au courant de ce qui se passe à l'autre bout du monde. Contrairement aux autres arts, il y a plus de place pour l'imagination, on se représente les personnages, l'histoire en elle-même. Les chansons de Jean Ferrat sont pour moi comme des films que j'imagine dans ma tête. Dans *Sacré Félicien*, je vois le bonhomme dont il parle. Pierre Lemaitre propose également cela, dans *Au Revoir Là-haut*, je vois le soldat qui est devenu une gueule cassée. Je trouve que la littérature est l'art où il y a le plus de subjectivité.

En cela, il y a une grande différence avec le **cinéma** que j'admire tout autant. Le 7^{ème} art me fait rêver. Mais cette fois, l'histoire se déroule sous mes yeux, je vois les personnages, je vis au cœur d'un univers de fiction. A tel point qu'il arrive qu'on ne souhaite pas en sortir. En regardant un film, je trouve des réponses à ma vie ou à ma personnalité. On me transmet un message ou un témoignage. Quelquefois, je voudrais avoir l'apparence de Louis Jovet avec son regard profond dans *Quai des orfèvres* ou la bonhomie de Jean-Pierre Marielle comme dans *Les Galettes de Pont-Aven*. Je m'identifie, on voudrait ressembler à tel ou tel acteur.

Je trouve que la **photographie** est un art auquel il faut s'intéresser pour en saisir le sens. Pourtant, ça me plaît moins parce qu'il s'agit d'une représentation réelle du monde même si elle immortalise des événements ou des personnes. De ce fait, j'admire Seydou Keita ou Willy Ronis immortalisant des individus inconnus mais pris en photo pour leur regard ou le geste qu'ils font.

Ainsi, tous les arts me séduisent et sont présents dans ma vie. Mais pour finir je vais citer Eric-Emmanuel Schmitt : « L'art aide à vivre. »

Faut-il légaliser l'aide active à mourir ?



De novembre 2022 à mars 2023, plus de 180 citoyens tirés au sort (et qui acceptaient la proposition) se sont réunis, à l'initiative du Président de la République, au sein du Conseil Economique Social et Environnemental (le CESE) pour réfléchir à la question de la « fin de vie » en France. Après la Convention sur le climat en 2019-2020, c'est la deuxième convention citoyenne de cette ampleur. L'idée est que n'importe quel citoyen peut s'emparer de certaines questions sociétales, qui concernent la vie démocratique ; mais il ne s'agit pas de se prononcer sans réfléchir et s'informer : durant 9 sessions de 3 jours, les citoyens ont écouté des experts, des témoins, des associations, des politiques, des juristes, des philosophes, qui sont venus donner leurs informations ou leurs positions.

Le pari est que le peuple, à condition de prendre le temps de l'information, de la délibération et de la réflexion, est légitime à se prononcer sur des sujets de société. C'est une forme de la démocratie participative, qui peut être particulièrement efficace si on la respecte (ce qui malheureusement n'a pas été le cas de la Convention sur le climat) : les citoyens ne sont pas des militants politiques, ils ne sont dépendants ni de leurs électeurs ni du Président de la République ni d'intérêts économiques, et leur souci du bien commun s'en trouve épuré. Certes, ce ne sont pas eux qui font la loi. Mais espérons que nos législateurs sauront tenir compte de leurs avis mûrement réfléchis...

Avec deux classes de terminales techno, nous avons suivi et accompagné les travaux de cette convention, nous informant et réfléchissant à notre tour. Voici quelques aperçus des prises de position des élèves à l'issue de ce parcours. Certains arguments vont surprendre peut-être ou vous hérisseront le poil, mais ils donnent à penser, et peuvent être un support pour votre propre réflexion.

« L'affaire Vincent Lambert *, devenu à son insu le symbole des non-dits français autour de l'euthanasie, et la pandémie du covid 19, ont fait ressortir la problématique de la fin de vie*. Bien que la mort, inévitable, fasse partie du cycle naturel de la vie, c'est un sujet difficilement abordable et souvent tabou, selon la culture. »

* **Fin de vie** : derniers moments de vie d'une personne arrivant en phase avancée ou terminale d'une maladie grave et incurable ; il ne s'agit plus de guérir mais soit de préserver jusqu'à la fin la qualité de vie du patient (soins palliatifs), soit de l'amener à la mort (sédation profonde et continue*, aide active à mourir*)

* **Sédation profonde et continue** : pour les malades en phase terminale, en très grande souffrance, dont la vie est menacée à court terme, administration de calmants qui peut entraîner la mort, dans le but d'une fin de vie digne et accompagnée du meilleur apaisement possible de la souffrance ; c'est la loi en France depuis 2016

* **Vincent Lambert** a été victime d'un accident de la route, en 2008, à l'âge de 32 ans, mais s'est trouvé plongé dans un état végétatif chronique : il ne pouvait communiquer avec ses proches mais restait réceptif aux stimuli (syndrome d'éveil non-répondant). La particularité de son cas est due au conflit qu'il a suscité dans son entourage. Ses parents, fervents catholiques et proches des milieux intégristes (son père est même militant anti-avortement) veulent le maintenir en vie, alors que ses frères et sœurs et sa femme (infirmière psychiatrique comme Vincent, qui s'est d'ailleurs éloigné de la religion) souhaite arrêter les traitements. Pendant plus de 6 ans, médecins et juristes ont délibéré sur son cas, et différentes décisions de justice sont intervenues, validant puis suspendant l'arrêt des traitements. Après de multiples recours, V. Lambert meurt en juillet 2019 au bout de 8 jours d'arrêt des traitements et d'alimentation, et de 11 ans d'état végétatif. Cette affaire très médiatisée a beaucoup contribué au débat sur l'euthanasie et à la loi Claeys-Leonetti. L'enjeu était notamment de déterminer quel était l'état de conscience de Lambert, et s'il était ou non en fin de vie.

* **Aide active à mourir** : tout acte ayant pour but de provoquer la mort du patient, à sa demande, quand il est atteint d'une maladie grave et incurable, en phase avancée ou terminale : euthanasie et suicide assisté

Soulager la souffrance ou protéger la vie ?

« Je ne vois pas l'euthanasie* comme certaines personnes peuvent la voir, c'est-à-dire comme un crime. Je la vois plutôt comme la libération d'une très grande souffrance pour certaines personnes. Par exemple pour une personne tétraplégique qui restera toute sa vie dans un fauteuil à être assistée pour manger, boire, faire ses besoins... Je peux comprendre que cette personne n'ait plus envie de vivre, car même vivante, elle ne vit plus. »

« Pour moi je ferais voter une loi contre l'euthanasie car c'est pour moi un geste où l'on tue. »

« Je pense que les soins palliatifs devraient prendre une plus grande place dans notre société afin d'aider les patients à vivre leur fin de vie dans la dignité et le confort sans subir de souffrances inutiles. »

* **Suicide assisté** : démarche qui consiste pour un médecin à prescrire au patient des médicaments qui lui permettraient de se suicider ; en France, considéré comme non assistance à personne en danger (5 ans de prison)

* **euthanasie** – bonne mort en grec (active) : Acte de donner la mort pour abréger les souffrances d'une personne. L'euthanasie « passive » consiste simplement à supprimer les appareils médicaux qui maintiennent la personne en survie artificielle, l'euthanasie « active » (celle qui est en débat) consiste à causer délibérément la mort en administrant un produit létal ; illégale en France, punie jusqu'à 30 ans de prison (homicide) voire la perpétuité (homicide avec préméditation : assassinat).
L'euthanasie, contrairement à ce que son étymologie véhicule (il s'agissait d'adoucir la mort), a un passé historique assez négatif : au XIXe, le mouvement de l'eugénisme (amélioration de la race humaine) prônait l'élimination des « éléments indésirables », par stérilisation, avortement forcé, enfermement, déportation, séparation des sexes, etc ; ce mouvement a inspiré le nazisme pour le génocide commis sur les juifs, tziganes, homosexuels, handicapés..
Aujourd'hui le terme se trouve réhabilité dans l'esprit de ceux qui défendent une issue favorable à la demande de mort médicalisée de personnes en fin de vie.

« L'euthanasie se pratique depuis longtemps pour les animaux, pour leur éviter de souffrir quand on ne peut les soigner. Pourquoi laisserait-on souffrir nos pairs qui font la demande de mourir décemment ? »

« Je pense que l'euthanasie n'est pas correcte car selon moi chaque personne doit mourir au moment où elle doit mourir, ce ne doit pas être une autre personne qui lui donne la mort, même si c'est à sa demande. La mort doit venir naturellement et non pas être programmée. »

« Le suicide assisté* ne devrait pas être autorisé, car ces personnes ont en réalité besoin d'aide. »

« Ayant eu à titre personnel des personnes de mon entourage qui ont subi un acharnement avant leur décès, je n'ai jamais pu croire que c'est un accompagnement vers la mort, mais seulement une période plus ou moins longue durant laquelle la personne meurt à petit feu, et à qui on refuse la libération. La possibilité ou d'une euthanasie pourrait permettre à ces malades, dont il ne reste plus aucune chance de guérison, de ne pas subir, pendant des mois voire des années, des traitements inutiles qui ne font que les affaiblir. »

« A mon avis il est préférable que qui que ce soit passe par les soins palliatifs* avant de passer à l'aide active à mourir, si elle est instaurée. »

* **Soins Palliatifs** : ils ont pour but de maintenir au maximum la qualité de vie du patient atteint d'une maladie grave, par le soulagement des douleurs physiques et de la souffrance psychologique

« L'euthanasie n'a pour certains jamais sa raison d'être, et encore moins avec l'avènement des soins palliatifs fournis par une équipe bien formée assistant le patient, sa famille et ses proches. De bons soins permettent de contrôler la souffrance physique, psychologique, sociale et même spirituelle. »

« Même s'il y a les soins palliatifs, je pense que parfois cela ne suffit pas, certaines personnes ont toujours un sentiment d'inutilité sociale. » .

« D'un point de vue religieux, on doit être contre l'euthanasie et le suicide assisté ; personne ne doit enlever la vie d'une personne, il faut laisser faire la nature. Dans ma religion ceci est considéré comme un meurtre si la personne ne peut pas parler, mais si elle est d'accord alors ceci est considéré comme un suicide et ce n'est pas permis. »



« Une personne qui perd l'usage de ses jambes après un accident, une maladie, doit se donner le temps, aidée par le corps médical et l'entourage familial, d'accepter sa nouvelle situation, d'apprendre avec son nouveau corps. Mais celui qui est tétraplégique, qui n'arrive pas à surmonter psychologiquement son état, qui refuse d'être un « légume », d'être diminué devant les autres, d'être une charge sans espoir d'amélioration, doit avoir la possibilité de partir dans la dignité. Il en est de même pour les personnes atteintes d'un cancer très avancé, qui n'ont plus la force, qui souillent leurs draps... »

« On pourrait être contre cette loi car c'est tout de même supprimer la vie de quelqu'un tandis que d'autres se battent pour rester en vie ou même donner la vie. »

« Si je me penche sur la question, mon choix serait tout d'abord de rejeter l'aide active à mourir. Je ne suis pas d'accord avec cette pratique car l'euthanasie et le suicide assisté sont en contradiction avec mes valeurs. Nous devons laisser la nature faire son œuvre et accompagner la personne au cours de sa mort. C'est pour cela que je suis plutôt du côté des soins palliatifs qui adoucissent la mort de la personne. »

« L'application d'une loi sur la fin de vie ne concernerait que ceux qui souhaitent recourir à une mort assistée ; donc les convictions de chacun, et en particulier les croyances religieuses, ne sont pas remises en cause. »

« Je pense que la France a plutôt bien évolué sur la question de la fin de vie ; en effet nous pouvons constater une ouverture d'esprit importante malgré les interdits religieux ; car pendant longtemps la question de la mort a été l'affaire des religions et le suicide un tabou. »

« Lorsqu'un individu vient à perdre son autonomie à cause d'un accident, il va peut-être vouloir ne plus vivre, car il ne voit plus de raison de rester sur terre. C'est dans ce cas qu'il faut faire le maximum pour qu'il se sente heureux et arrive à surmonter cette épreuve. Mais il y a certains cas où la personne a perdu la capacité de parler, d'entendre ou de bouger, et peut simplement vivre grâce à l'aide de machines. Dans ce cas je serais pour une euthanasie, car la personne souffre plus qu'autre chose, et ne peut plus rien faire. »

« L'euthanasie ne dévaluerait-elle pas certaines vies ? Accepter l'euthanasie revient à accepter que certaines vies valent moins que d'autres... Devons-nous comprendre qu'il vaut mieux être mort que malade ou en situation de handicap ? »

« Nous pouvons être contre la légalisation de l'euthanasie car la vie est un cadeau et nous ne sommes pas sur terre pour rien, sans but. »

« C'est compliqué de savoir si oui ou non un individu est en réelle souffrance, sans possibilité de traitement, contrairement à un autre où nous savons pertinemment qu'il n'y a plus rien à faire. Une personne souffrant d'une grave dépression va peut-être demander le suicide assisté ou l'euthanasie pour soulager ses souffrances, mais je pense que pour ces personnes il faut un long suivi avec des psychologues, psychiatres et médecins avant de se dire que ce patient peut être éligible à une euthanasie. »

« Selon moi l'intérêt des soins palliatifs est pour la majorité des cas suffisant à la fin de vie d'un patient dans son accompagnement à la douleur et à la mort. Cependant, bien que de nombreux traitements permettent d'éviter l'euthanasie, je pense qu'il y a une nécessité à celle-ci lorsque le patient est soit dans un état végétatif où son corps n'est plus qu'une enveloppe, soit dans certaines maladies où la personne ne contrôle plus son corps. »

Risques d'abus ?

« Si l'euthanasie est autorisée en France, alors de nombreuses personnes la demanderont sans être en fin de vie. Telles que des personnes en dépression, qui demanderont de mourir car elles souffrent. L'euthanasie sera alors autorisée pour la dépression, puis pour le harcèlement, qui est une souffrance pour les enfants. Bien sûr, je ne souhaite pas que les personnes souffrent, c'est pourquoi il y a les soins palliatifs, mais en arriver à tuer quelqu'un pour qu'il ne souffre plus, cela n'est pas humain. »

« Je pense qu'un renouvellement de la loi est nécessaire dans notre société : quand on observe nos pays voisins*, on remarque que c'est légal. »

« Il vaut mieux légaliser l'euthanasie pour que les Français ne soient pas poussés à aller dans un pays voisin où elle est déjà légalisée. »

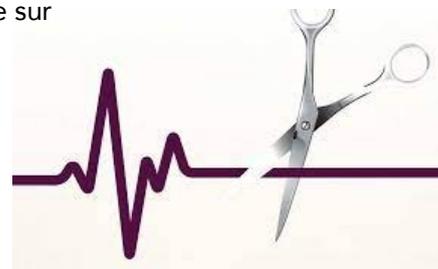
« L'euthanasie et le suicide assisté sont souvent sources de dérapages. Prenons l'exemple de la Belgique : des frères jumeaux, quadragénaires, sourds de naissance, ont été euthanasiés à leur demande car une maladie les rendait progressivement aveugles. Une femme a été euthanasiée car elle souffrait d'anorexie. Aux Pays-Bas, une femme a bénéficié du suicide assisté parce qu'elle devenait aveugle, angoissée de ne plus pouvoir voir les taches sur ses vêtements. Ces aides à mourir peuvent certes soulager la vie de certains, devenue intolérable, mais quelles sont leurs limites ? »

« Concernant les directives anticipées cela peut permettre d'être rassuré sur sa mort à venir, sur la façon dont cela va se dérouler si un jour on est en « fin de vie », mais comment peut-on être sûr que cet avis ne change pas quand un tel événement se produit ? »

« Il peut aussi y avoir une part de chance, et grâce aux progrès de la médecine, on peut espérer sortir du coma un jour. Pour ma part je pense que prévoir sa mort est très difficile, avec un côté incertain. »

« La loi doit prévoir et donc limiter les abus qui ne seraient pas dans l'intérêt du patient mais de ceux ayant de l'influence sur lui. »

Une fois la loi autorisant l'euthanasie promulguée, comment être sûr de conserver son libre-arbitre et de ne pas être soumis à une nouvelle norme sociale ?



* **Pays ayant légalisé** : l'euthanasie et/ou le suicide assisté sont dépénalisés ou légalisés en Suisse, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Espagne, Autriche et 9 Etats des E.-U.

« Concernant l'euthanasie je pense que le processus pour accéder à cette demande doit être assez long pour que tout soit dans le droit et dans l'ordre, mais également pour qu'il n'y ait pas de malentendu. »

« La capacité à s'exprimer, à communiquer ses dernières intentions peut parfois être entravée par la maladie, un accident, qui empêchent l'individu de pouvoir parler. Mais des solutions existent, comme la rédaction en amont de ses dernières volontés*. »

* Présentes dans la loi depuis 2005, renforcées en 2016, les **directives anticipées** peuvent être rédigées (sur papier libre ou à partir d'un formulaire internet) pour énoncer ses souhaits concernant sa fin de vie, document qui s'impose aux médecins pour prendre leurs décisions sur les soins à donner. Ces directives sont sans limite de durée, modifiables et révocables à tout moment.

Respecter la liberté ?

« Cela repose sur les droits de l'homme de choisir de vivre ou de mourir, donc sur la liberté de la personne de choisir pour elle-même, tout comme choisir de travailler, ou de voyager... »

« Le problème de l'expression de la volonté du malade et du respect de cette volonté par le médecin ou le preneur de décision en cas de patient inconscient reste posé. »

« Une personne en forte dépression peut répéter sans cesse qu'elle veut mourir alors qu'en réalité ce n'est pas ce qu'elle veut réellement. »

J'ai déjà vécu cette situation avec un membre de ma famille, vivant un moment pas facile dans sa vie (problèmes de santé, moral en chute libre!) qui a demandé un recours à l'euthanasie; finalement ça ne s'est pas fait. Aujourd'hui, cette même personne est toujours en vie 8 ans après et ne regrette pas ce choix.

« A mon avis, l'euthanasie devrait être légalisée pour une seule bonne raison : le respect des malades et des familles. En tant que membre d'une famille, disons que je ne supporterais pas de voir une personne qui m'est chère souffrir. »

« L'homme en France a énormément de libertés tout au long de sa vie, mais quand vient pour lui le moment de partir, ses derniers vœux peuvent être bafoués. Je ne comprends pas comment nous pouvons pas avoir accès à nos derniers désirs, lors de nos derniers moments, on nous retire la possession de notre corps, et alors les décisions sont prises pour nous, sans nous. »

« Je pense que les patients devraient, avant toute prise de décision, prendre part à une séance psychologique afin d'évaluer leur capacité à prendre cette décision. »

« L'idée pour les personnes malades d'avoir la liberté de pouvoir mourir quand elles voudront doit déjà être un soulagement. »

« La personne malade pourrait se donner la mort en s'injectant elle-même le produit, donc je suis pour le suicide assisté »

* Ce que la loi appelle « **personne de confiance** » celle (parent, proche, médecin traitant, personnel médical) qui est choisie par un individu à l'avance (sur formulaire ou papier libre co-signé) pour la soutenir en cas de maladie irrémédiable, être éventuellement dépositaire de ses « directives anticipées », et la représenter dans le cas où il ne pourrait plus s'exprimer. Son témoignage prévaut sur celui de tout autre personne.

« Personnellement je suis contre l'euthanasie, même après avoir étudié les cas de Vincent Humbert* et Vincent Lambert : l'erreur pourrait être trop fréquente ; par exemple une personne qui souhaite l'euthanasie, puis se rétracte au moment de passer à l'acte. »

* **Vincent Humbert** : Il s'agit d'un jeune pompier de 19 ans devenu tétraplégique, aveugle et muet suite à un grave accident de la route en septembre 2000. Au bout de 9 mois de coma, conscient et pouvant communiquer en bougeant le pouce, il a entrepris de nombreuses démarches afin de demander à mourir, y compris en écrivant une lettre au Président de la République de l'époque, Jacques Chirac (qui lui répond qu'il n'en a pas le droit). En septembre 2003, 3 ans exactement après l'accident, c'est sa mère qui prendra la responsabilité de lui donner la mort avec une substance toxique (réanimé par le Dr Chaussoy, celui-ci décide le lendemain d'arrêter le traitement). Le procès judiciaire (à l'encontre de Marie Humbert et du Dr Chaussoy, qui encouraient respectivement 5 ans et perpétuité) se terminera en 2006 par un non-lieu. Tous deux se sont engagés en faveur de l'euthanasie pour des cas exceptionnels, aboutissant à l'adoption d'un « droit à laisser mourir » dans la loi d'avril 2005 (interdiction de l'acharnement thérapeutique et promotion des soins palliatifs)

« Il me semble important que la loi française accepte l'euthanasie pour respecter le choix du patient pour lequel aucune amélioration n'est possible, mais il faut suivre certaines conditions pour éviter tout abus.

Elle doit être à la demande exclusive du patient, ou de la personne de confiance* désignée si celui-ci est dans l'incapacité de se prononcer (ex : un coma long) et sous l'éclairage d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, infirmier, médecin traitant...). Cette équipe doit se mettre d'accord pour dire s'il y a ou non de l'espoir et pour donner les meilleurs conseils afin que le patient puisse arrêter sa décision. »

Donner la mort est-il un soin ?

« Je sais et comprends la difficulté pour le personnel de santé de devoir réaliser ces actes qui vont à l'encontre de leur profession de soin*, mais cela ne pourrait-il pas être considéré comme un soin ? Ou alors en Suisse par exemple ce sont des associations qui gèrent et encadrent les suicides assistés. »

« L'euthanasie devrait être exercée seulement par des médecins, infirmières et aide-soignantes qui sont d'accord pour cela, car si le choix de mourir dignement est un droit, le choix de ne pas vouloir participer au décès d'une personne l'est aussi. »

« D'un point de vue éthique, l'aide à mourir et l'euthanasie sont immorales pour certains. Effectivement, sur le plan médical, l'interdiction de tuer est le principe qui structure depuis des siècles la réflexion éthique du médecin. »

« Légaliser l'euthanasie ne reviendrait-il pas à faire commettre un meurtre au corps médical ? Dans la plupart des pays, le fait de tuer une personne même dans le but de soulager la douleur est reconnu comme un homicide. »

« Personnellement, je pense que développer le suicide assisté est une meilleure option que développer l'euthanasie. Car le suicide assisté concerne principalement le patient et non les professionnels de santé. C'est le patient qui décide de s'injecter les produits, les responsabilités se portent donc sur lui. Or, pour l'euthanasie c'est le médecin qui injecte le produit. Les responsabilités se portent donc sur lui, ce qui est en contradiction avec ses valeurs qui sont de soigner et non de tuer. »

« Une aide à mourir doit être considérée comme un soin, car on prend soin de la personne et on la soulage de ses douleurs. »

* Le **serment d'Hippocrate**, texte fondateur de la déontologie médicale, est souvent mis en avant par les critiques de l'euthanasie, dans la mesure où il est écrit : « je ne provoquerai jamais la mort délibérément ». Mais on peut aussi y lire : « Je ne prolongerai pas abusivement les agonies » ; ou encore : « Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. » Au milieu de ces contradictions, c'est à chacun de se positionner...

Je trouve que c'est à une équipe formée de médecins, d'infirmières, d'euthanasier les patients mourants et demandeurs car ils ont le rôle d'être là et d'accompagner les personnes jusqu'à la fin et qu'un métier fait spécialement pour l'euthanasie serait trop dur moralement pour ces professionnels.

« Si la loi française évolue et met en place soit l'euthanasie, soit le suicide médicalement assisté, je pense qu'il faudrait que ce soit des personnes formées pour cela et non des soignants, ou qu'il y ait la possibilité que les soignants refusent de pratiquer l'acte. »

« Une grande partie de la population souhaite que le droit à mourir, par suicide assisté ou euthanasie, existe en France. »

« Cette méthode n'est pas sans dommage émotionnel pour les médecins, ces mêmes personnes qui se sont battues pour réussir à sauver des vies, se retrouvent désormais avec la lourde responsabilité de l'enlever au patient. »

